Organisme certificateur
Mandaté par AFNOR Certification

Certificat

FERMETURES ET STORES
Baies, portes, vérandas et accessoires

Volet Roulant Traditionnel « Polysticoffre, Tradi : Prémonté, non prémonté, pour Coffre Tunnel, MR, CM, ET, Tunnel »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures et stores (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **SOPROFEN**
Z.A. Le Bosquet – BP 23 – FR-67580 MERTZWILLER – France
Usine **SOPROFEN MARSSAC**
Z.A. La Pelbousquié – FR-81150 MARSSAC SUR TARN – France

le droit d'usage de la marque NF Fermetures et stores pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 341-278-60 du 07 décembre 2009
Décision d'extension n° 1060-278-60 du 18 mars 2024
Cette décision se substitue à la décision n° 767-278-60 du septembre 2017

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet https://evaluation.cstb.fr/fr/certifications/nf202/ pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5 V*6	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*3	Manoeuvre par treuil
	E*4	Manœuvre par sangle
	E*3 E*4	Manœuvre motorisée, selon configurations
Manœuvre :	M*1	Manœuvres par sangle et treuil
	M	Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement [1] :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*1	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

[1] Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 5 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président

Florian RASSE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

ACCREDITATION N° 5-0010
List of sites and Scope available on / Listes des sites et portée disponibles sur WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Annexe du Certificat

Décision n° 1060-278-60 du 18 mars 2024

PERFORMANCES

Résistance au vent :

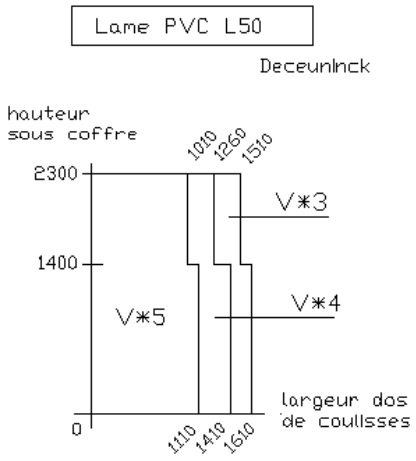

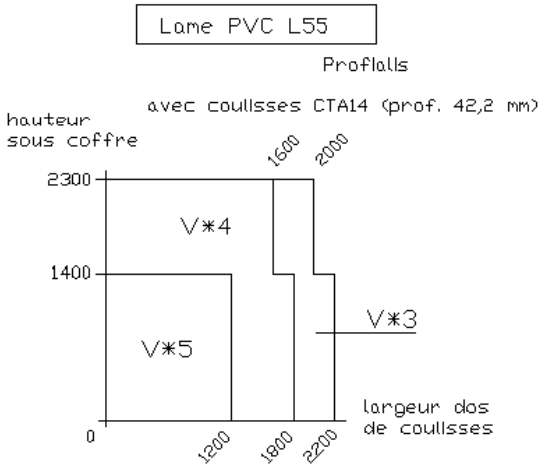

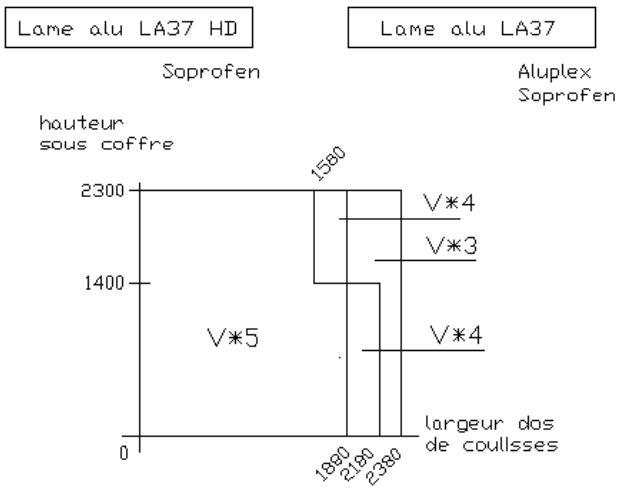

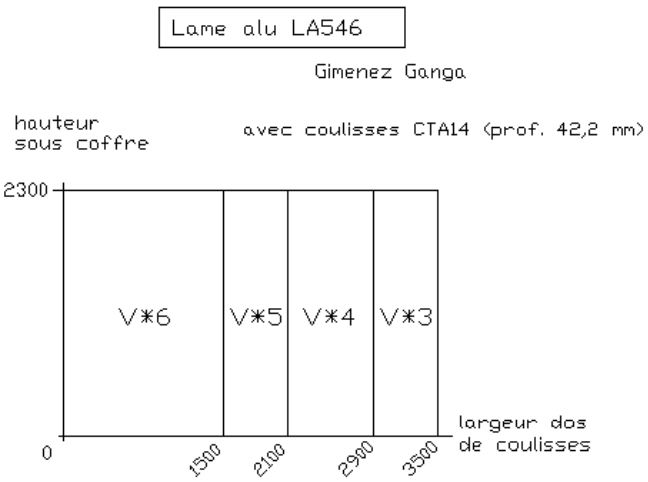

Annexe du Certificat

Décision n° 1060-278-60 du 18 mars 2024

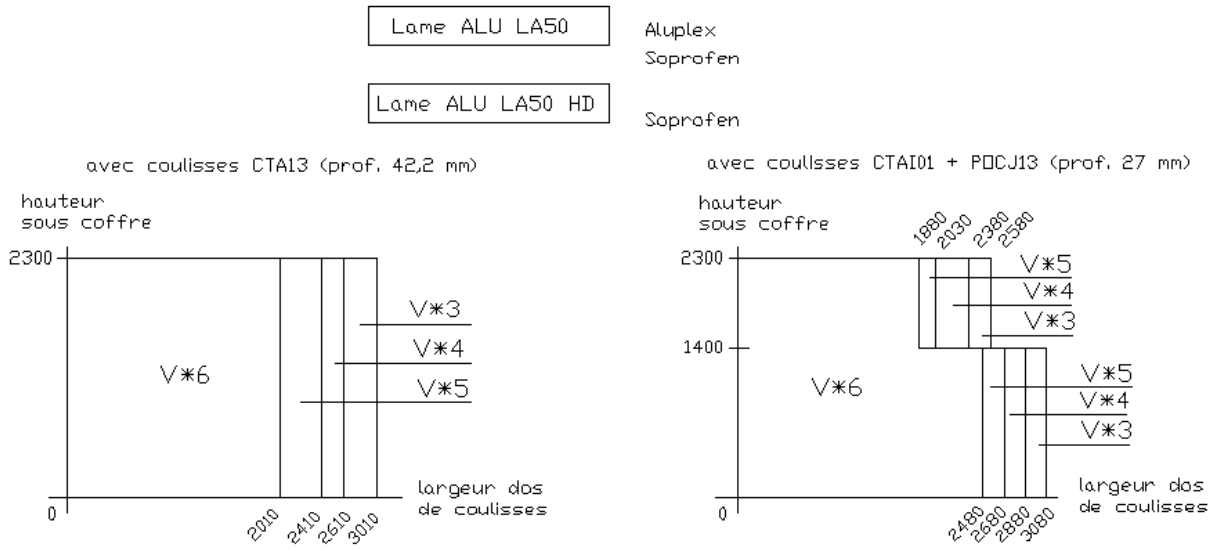

Endurance mécanique :

Manœuvre par sangle :	E*4	
Manœuvre par treuil :	E*3	
Manœuvre motorisée :	E*3	avec motorisations Elero (type MVE et MVM) et Delta Dore (Tymoov)
	E*4	avec autres motorisations

Note : le volet roulant prémonté 'Tradi prémonté' n'est certifié qu'en version motorisée

Manœuvre :

– Effort de manœuvre :

Manœuvre par sangle :	M*1	pour poids de tablier ≤ 6 kg
Manœuvre par treuil :	M*1	avec treuil Technivis, pour poids de tablier ≤ 18 kg
	M*1	avec treuil CT, pour poids de tablier ≤ 20 kg

– Fausses Manœuvres :

Manœuvres par sangle et par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

Annexe du Certificat

Décision n° 1060-278-60 du 18 mars 2024

– Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) :

Manœuvre par sangle :	Critère non évalué
Manœuvre par treuil :	Critère satisfaisant
Manœuvre motorisée :	Critère satisfaisant

- **Résistance aux chocs :** C*
- **Comportement à l'ensoleillement :** R
- **Occultation :** O*
- **Corrosion :** S*1
- **Résistance thermique :**

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers PVC	Lame L50	Rsh = 0,09
	Lame L55	Rsh = 0,10
Tabliers aluminium		Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité) – Manœuvres par sangle, treuil et motorisée

Tabliers PVC	Lame L50	ΔR* = 0,21
	Lame L55	ΔR* = 0,22
Tabliers aluminium		ΔR* = 0,15

– Volet équipé des tabliers aluminium LA 37, LA 37 HD, LA 50, LA 50 HD bicolores (Gris-blanc)

La résistance thermique du volet résulte des 3 critères ci-après :

- Résistance thermique du tablier en m².K/W — Rsh = 0,01
- Perméabilité à l'air : faible perméabilité — Classe 4
- Emissivité de la face intérieure du volet — ε = 0,32

Annexe du Certificat

Décision n° 1060-278-60 du 18 mars 2024

Résistance thermique (tablier + lame d'air + laque faible émissivité) en m².K/W

Tabliers aluminium avec lames LA37, LA37 HD, LA50, LA50 HD (enroulement extérieur ou intérieur)

- Perméabilité à l'air : faible perméabilité Classe 4 $\Delta R^* = 0,25$

Note : Calcul selon les règles Th-Bât 2021 - Fascicule Parois vitrées

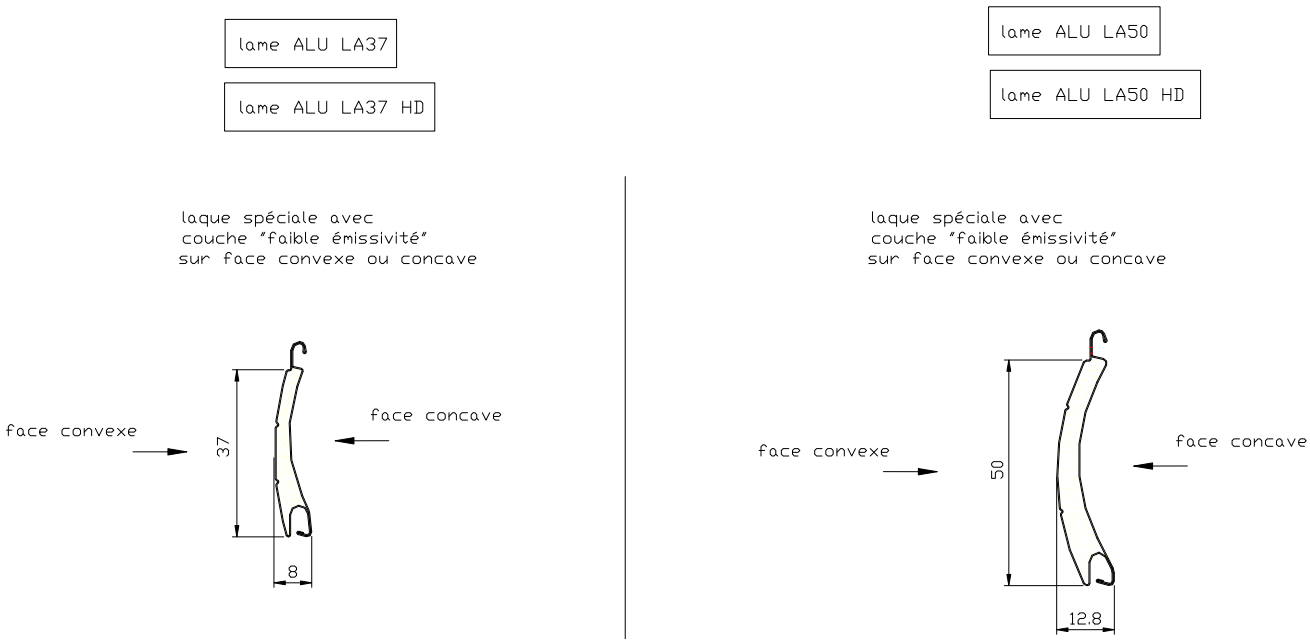

Note : Une instruction de nettoyage annuel est affichée sur le produit, à proximité de l'étiquette NF Fermetures et stores

Facteur solaire :

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L* ≥ 82)	Sws = gtot* = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir	(L* < 82)	Sws = gtot* = 0,10

Le produit du présent certificat fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) collective, laquelle est déposée sur le site www.inies.fr. Cette DE a été établie en mai 2020 et a fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015. Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la DE/FDES.